

Procès verbal de la réunion de comité du 29 octobre 2014 :

Membres présents : Gaetan, Mélanie, Michael, Anthony, Oyuka, Benjamin, Dyna et Crystelle

Membres actifs présents : Nicolas et Aye

1. AG CUAE :

Mercredi 29 octobre 2014 : Le Comité y assiste.

2. Rencontre CUAE sur l'IUFE :

IUFE : Institut universitaire de formation des étudiants. Beaucoup, qui ont déjà obtenu une formation et travaillent déjà depuis des années, se rendent compte des années après, vouloir enseigner. L'IUFE offre donc une formation à ces personnes. La formation offerte est théorique et pratique, avec un stage (pour passer en 2^e année, il faut réussir sa première année et avoir une place de stage).

Cette année, l'institut a rencontré plusieurs problèmes. Notamment, un changement de règlement et un changement des délais d'inscription. Mais le problème principal est : les places de stage, dont le nombre n'est pas fixé à l'avance. C'est le DIP qui s'occupe d'attribuer les places de stage. Certains étudiants en plein milieu de leur formation n'en ont pas trouvé et ont donc été éjectés.

La CUAE trouve ce problème important et il faut le régler. L'IUFE veut plus de places de stage, que le nombre de place soit connu à l'avance (et fixe), qu'il y ait plus d'étudiants dans cet institut (les facultés les plus concernées par l'institut : lettres et sciences) et qu'ils y soient plus impliqués.

But de la CUAE : intéresser les gens. La CUAE demande donc à l'AED de voir si des gens sont intéressés par cette problématique. Elle demande aussi de rendre attentif aux problèmes que rencontre l'institut, pour ainsi essayer de régler le problème (sans tout revoir le système et la formation déjà mise en place par l'institut). Ces problèmes ne doivent plus se reproduire, donc si les membres du comité connaissent des gens concernés, il faut les envoyer à la CUAE.

Assemblée : début décembre (date à confirmer).

La CUAE informe l'AED encore d'un point, celui de l'Agenda associatif (pour annoncer les événements des associations). La CUAE reprend ce concept pour le rendre plus vivant et demande au comité, s'il est d'accord d'y inscrire ses événements (ce serait un service pour les associations surtout, pour ne pas que des événements de deux associations d'étudiants aient lieu en même temps).

3. Site internet :

Ce que l'AED aimerait : Transfert du site (qui est sur Infomaniak, Wordpress) sur les serveurs de l'UniGe et donc l'hébergement serait gratuit. Les procédures ont été lancées l'année passée. Mais l'association s'est trouvée face à un problème de compréhension car personne ne comprenait le langage informatique.

Un membre du comité et une de ses connaissances, qui s'y connaît en informatique, vont aller voir la personne qui héberge le site pour voir ce qu'on peut faire et régler le problème. Un membre actif connaît aussi quelqu'un qui pourrait nous informer et nous aider.

4. Parrainages : manque cruel de parrains :

Le comité est invité à demander autour de lui si des personnes voudraient bien parrainer, le cas échéant il faudra donner les noms au Président de l'association qui s'occupera ensuite de faire les « couples » parrains-filleuls.

Si cela ne fonctionne pas, l'autre moyen serait de faire une annonce aux 2^e et 3^e années de Bachelor, ainsi qu'aux étudiants de Master, dans les auditoriums.

5. Younideal :

Le contrat est signé.

Le logo de l'AED a été mis sur leur site. Le Comité s'occupera de faire le lien sur le site de l'AED (création d'une page collaborateurs sur le site).

6. Sport :

Il serait possible de faire faire des maillots de sport, portés par les joueurs de l'équipe représentant l'AED. Ainsi l'association gagnerait en visibilité.

Les autres tournois sont en cours d'élaboration (basket et autres).

7. Les photocopiés :

Il faut remettre à jour les photocopiés. Le comité doit regarder s'il a des notes ou des connaissances qui seraient d'accord et pourraient transmettre leurs notes pour que l'association puisse compléter les photocopiés déjà existants et les remettre à jour.

8. Feedback AG Uniparty :

Uniparty : le nouveau comité (ils sont contents et motivés) a été élu. Deux membres du comité de l'AED sont les nouveaux vérificateurs aux comptes.

9. PJE :

Il faut rajouter le lien de la PJE sur le site, sur la page des collaborateurs. La PJE sera informée de cela, ainsi que l'association ne manquera pas de leur envoyer les personnes qui auraient des questions juridiques.

Pour finir : Le Comité félicite son ancien Secrétaire Général qui a été élu Président d'Elsa Neuchâtel !!! ☺